## REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24360023600026

## COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT AUTRE CCPI

POSTE COMPTABLE DE:

## **SERVICE PUBLIC LOCAL**

M. 4 (1)

## **Compte administratif**

BUDGET: DECHETS MENAGERS (2)

**ANNEE 2021** 

<sup>(1)</sup> Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

<sup>(2)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## **Sommaire**

I - Informations générales Modalités de vote du budget 4 II - Présentation générale du compte administratif A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9 B2 - Balance générale du budget - Recettes 10 III - Vote du compte administratif A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16 IV - Annexes A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 17 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 2.1 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 22 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 23 A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 25 A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 26 A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 27 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 28 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 29 A3.2 - Etalement des provisions 30 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 31 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 32 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Obiet A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet Sans Objet A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet A6 - Etat des charges transférées 33 A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 34 A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 35 A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 36 A8.3 - Opérations liées aux cessions 37 A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 38 A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 39 A10 - Etat des travaux en régie 40 B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 42 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 43 B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 44 B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 45 B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé 46 B1.6 - Etat des autres engagements donnés 47 B1.7 - Etat des engagements reçus 48 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 49 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 50 C - Autres éléments d'informations C1.1 - Etat du personnel 51 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 53 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 54 55 C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

## D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 57

56

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	ı
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ...... du .....).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	<b>A</b> 1

**EXECUTION DU BUDGET** 

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	А	2 252 427,62	G	2 116 495,33	G-A	-135 932,29
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	122 207,76	Н	174 375,74	H-B	52 167,98

Report en section С 0,00 ι 496 297,35 **REPORTS DE** (si déficit) d'exploitation (002) (si excédent) L'EXERCICE Report en section D 0,00 1 124 337,48 N-1 d'investissement (001) (si déficit) (si excédent)

 DEPENSES
 RECETTES
 SOLDE D'EXECUTION (1)

 TOTAL (réalisations + reports)
 P= 2 374 635,38 G+H+I+J
 3 911 505,90 G+H-I+J
 =Q-P
 1 536 870,52

Section d'exploitation 0,00 0,00 Е **RESTES A REALISER A** F 1 041 000,00 0,00 Section d'investissement L **REPORTER EN N+1 (2)** TOTAL des restes à réaliser à = E+F 1 041 000,00 = K+L 0,00 reporter en N+1

			ENSES	RE	CETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	2 252 427,62	= G+I+K	2 612 792,68	360 365,06
RESULTAT CUMULE	II Section	= B+D+F	1 163 207,76	= H+J+L	1 298 713,22	135 505,46
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 415 635,38	= G+H+I+J+K+L	3 911 505,90	495 870,52

## **DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E 0,00	к 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 1 041 000,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

### **CCPI - DECHETS MENAGERS - CA - 2021**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	90 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	886 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	65 000,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

<sup>(2)</sup> Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des

engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

## **DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	lovés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
011	Charges à caractère général	1 490 597,35	1 188 646,76	86 606,26	0,00	215 344,33
012	Charges de personnel, frais assimilés	751 000,00	696 024,98	30 551,97	0,00	24 423,05
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	94 000,00	78 664,97	0,00	0,00	15 335,03
Т	otal des dépenses de gestion courante	2 335 597,35	1 963 336,71	117 158,23	0,00	255 102,41
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	40 800,00	16 664,61	0,00	0,00	24 135,39
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 200,00				
Tota	Il des dépenses réelles d'exploitation	2 377 597,35	1 980 001,32	117 158,23	0,00	280 437,80
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	160 000,00	155 268,07			4 731,93
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
	(uniquement en M44) (4)					
Tota	l des dépenses d'ordre d'exploitation	160 000,00	155 268,07			4 731,93
	TOTAL	2 537 597,35	2 135 269,39	117 158,23	0,00	285 169,73
D 00	Pour information 2 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

## **RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé		Crédits emp	lovés (ou restant à	employer)	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 962 000,00	2 106 880,41	0,00	0,00	-144 880,41
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	2 232,00	0,00	0,00	7 768,00
	Total des recettes de gestion courante	1 972 000,00	2 109 112,41	0,00	0,00	-137 112,41
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	60 000,00	2 295,92	0,00	0,00	57 704,08
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Tot	al des recettes réelles d'exploitation	2 032 000,00	2 111 408,33	0,00	0,00	-79 408,33
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	9 300,00	5 087,00			4 213,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
	(uniquement en M44) (4)					
Tot	al des recettes d'ordre d'exploitation	9 300,00	5 087,00			4 213,00
	TOTAL	2 041 300,00	2 116 495,33	0,00	0,00	-75 195,33
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	496 297,35				

<sup>(1)</sup> Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

## **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	90 300,00	0,00	90 000,00	300,00
21	Immobilisations corporelles	1 118 700,00	117 120,76	886 000,00	115 579,24
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	65 037,48	0,00	65 000,00	37,48
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 274 037,48	117 120,76	1 041 000,00	115 916,72
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 000,00			
	Total des dépenses financières	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	1 275 037,48	117 120,76	1 041 000,00	116 916,72
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	9 300,00	5 087,00		4 213,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	9 300,00	5 087,00		4 213,00
	TOTAL	1 284 337,48	122 207,76	1 041 000,00	121 129,72
	Pour information	0,00			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

## **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	19 107,67	0,00	-19 107,67
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	19 107,67	0,00	-19 107,67
45	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes réelles d'investissement	0,00	19 107,67	0,00	-19 107,67
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	160 000,00	155 268,07		4 731,93
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	160 000,00	155 268,07		4 731,93
	TOTAL	160 000,00	174 375,74	0,00	-14 375,74
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	1 124 337	,48		

<sup>(1)</sup> Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 275 253,02		1 275 253,02
012	Charges de personnel, frais assimilés	726 576,95		726 576,95
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	78 664,97		78 664,97
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	16 664,61	0,00	16 664,61
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	155 268,07	155 268,07
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	2 097 159,55	155 268,07	2 252 427,62

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 252 427,62

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>14</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Prov. Réglementées, amort. dérogatoires	0,00 0,00	0,00 5 087,00 0,00	0,00 5 087,00 0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (6) Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations(reprises) Dépréciation des immobilisations	0,00 117 120,76 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 117 120,76 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
-	,		ĺ	
39 45 481	Dépréciat° des stocks et en-cours  Total des opérations pour compte de tiers (7)  Charges à répartir plusieurs exercices	0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
3	Stocks Dépenses d'investissement –Total	0,00 117 120,76	0,00 <b>5 087.00</b>	0,00 <b>122 207,76</b>

	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	122 207,76

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 106 880,41		2 106 880,41
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 232,00		2 232,00
76 77 78 79	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 2 295,92 0,00	0,00 5 087,00 0,00 0,00	0,00 7 382,92 0,00 <i>0,00</i>
	Recettes d'exploitation – Total	2 111 408,33	5 087,00	2 116 495,33

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	496 297,35
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 612 792,68

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>14</i>	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106) Subventions d'investissement Prov. Réglementées, amort. dérogatoires	19 107,67 0,00	0,00 0,00 <i>0,00</i>	19 107,67 0,00 0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20 21 22 23 26 27	Immobilisations incorporelles(5) Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5) Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
28	Amortissement des immobilisations	3,00	155 268,07	155 268,07
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45 481	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00 <i>0,00</i>	0,00 <i>0,00</i>
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	19 107,67	155 268,07	174 375,74

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	1 124 337,48
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 298 713,22

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires,
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Is la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap/	Libellé (1)		Crédits employés (ou restant à employer)			
art (1)	. ,	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général (2) (3)	1 490 597,35	1 188 646,76	86 606,26	0,00	215 344,33
604	Achats d'études, prestations de services	1 100 000,00	927 043,70	86 450,18	0,00	86 506,12
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	4 000,00	2 040,87	0,00	0,00	1 959,13
6063	Fournitures entretien et petit équipt	6 000,00	4 846,71	0,00	0,00	1 153,29
6064	Fournitures administratives	9 297,35	7 927,48	0,00	0,00	1 369,87
6068	Autres matières et fournitures	79 000,00	19 519,27	0,00	0,00	59 480,73
6132 6135	Locations immobilières Locations mobilières	61 300,00 2 000,00	64 260,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	-2 960,00 2 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
61551	Entretien matériel roulant	50 000,00	47 133,88	156,08	0,00	2 710,04
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 000,00	7 875,36	0,00	0,00	-1 875,36
6156	Maintenance	7 000,00	402,68	0,00	0,00	6 597,32
6161	Multirisques	0,00	5 642,30	0,00	0,00	-5 642,30
6168	Autres	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	864,00	0,00	0,00	136,00
6261	Frais d'affranchissement	7 500,00	5 932,90	0,00	0,00	1 567,10
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	1 147,93	0,00	0,00	-147,93
627	Services bancaires et assimilés	500,00	936,93	0,00	0,00	-436,93
6287	Remboursements de frais	150 000,00	92 976,00	0,00	0,00	57 024,00
6288	Autres	1 000,00	96,75	0,00	0,00	903,25
6358	Autres droits	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	751 000,00	696 024,98	30 551,97	0,00	24 423,05
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	31 387,97	0,00	0,00	-31 387,97
6218	Autre personnel extérieur	751 000,00	664 637,01	30 551,97	0,00	55 811,02
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	94 000,00	78 664,97	0,00	0,00	15 335,03
6518	Autres	0,00	1 296,00	0,00	0,00	-1 296,00
6541	Créances admises en non-valeur	65 000,00	63 102,58	0,00	0,00	1 897,42
6542	Créances éteintes	29 000,00	14 266,39	0,00	0,00	14 733,61
TOTA	AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	2 335 597,35	1 963 336,71	117 158,23	0,00	255 102,41
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	40 800,00	16 664,61	0,00	0,00	24 135,39
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	40 000,00	16 664,61	0,00	0,00	23 335,39
678	Autres charges exceptionnelles	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Immête our lee hénéfices et essimilée (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7) Dépenses imprévues (f)	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 377 597,35	1 980 001,32	117 158,23	0,00	280 437,80
023	= a+b+c+d+e+f  Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	160 000,00	155 268,07			4 731,93
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	160 000,00	155 268,07			4 731,93
тот	AL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	160 000,00	155 268,07			4 731,93
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	160 000,00	155 268,07			4 731,93
	AL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	2 537 597,35	2 135 269,39	117 158,23	0,00	285 169,73
	Pour information 02 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

### **CCPI - DECHETS MENAGERS - CA - 2021**

- (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
  (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
  (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
  (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
  (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
  (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
  (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
  (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
  (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

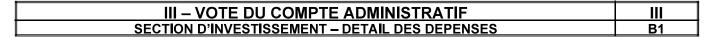


Chap/	Libellé (1)		Crédits emp	loyés (ou restant	à employer)	
art(1)	` ,	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 962 000,00	2 106 880,41	0,00	0,00	-144 880,41
706	Prestations de services	1 750 000,00	1 753 914,47	0,00	0,00	-3 914,47
707	Ventes de marchandises	212 000,00	352 965,94	0,00	0,00	-140 965,94
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	2 232,00	0,00	0,00	7 768,00
7588	Autres	10 000,00	2 232,00	0,00	0,00	7 768,00
TOTAL	L = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	1 972 000,00	2 109 112,41	0,00	0,00	-137 112,41
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	60 000,00	2 295,92	0,00	0,00	57 704,08
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	1 386,12	0,00	0,00	-1 386,12
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	32,63	0,00	0,00	-32,63
778	Autres produits exceptionnels	60 000,00	877,17	0,00	0,00	59 122,83
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
7	TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	2 032 000,00	2 111 408,33	0,00	0,00	-79 408,33
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	9 300,00	5 087,00			4 213,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	9 300,00	5 087,00			4 213,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	9 300,00	5 087,00			4 213,00
	L DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	2 041 300,00	2 116 495,33	0,00	0,00	-75 195,33
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	496 297,35				

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

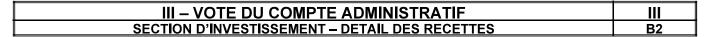
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	90 300,00	0,00	90 000,00	300,00
2031	Frais d'études	75 000,00	0,00	75 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	5 300,00	0,00	5 000,00	300,00
2051	Concessions et droits assimilés	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 118 700,00	117 120,76	886 000,000	115 579,24
2135	Installations générales, agencements	112 000,00	21 084,00	90 000,00	916,00
2154	Matériel industriel	600 000,00	93 755,67	400 000,00	106 244,33
2155	Outillage industriel	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	247 700,00	0,00	240 000,00	7 700,00
2183	Matériel de bureau et informatique	9 000,00	1 578,43	6 000,00	1 421,57
2184	Mobilier	0,00	702,66	0,00	-702,66
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	65 037,48	0,00	65 000,00	37,48
2315	Installat°, matériel et outillage techni	65 037,48	0,00	65 000,00	37,48
	Total des dépenses d'équipement	1 274 037,48	117 120,76	1 041 000,00	115 916,72
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 000,00			
	Total des dépenses financières	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
Т	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 275 037,48	117 120,76	1 041 000,00	116 916,72
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	9 300,00	5 087,00		4 213,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	9 300,00	5 087,00		4 213,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	4 800,00	632,00		4 168,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	1 300,00	1 302,00		-2,00
13917	Sub. équipt cpte résult.Budget communaut	2 000,00	1 953,00		47,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 200,00	1 200,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	9 300,00	5 087,00		4 213,00
Т	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 284 337,48	122 207,76	1 041 000,00	121 129,72
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



Chap/	Libellé (1)	Crédits ouverts	Titres émis	Restes à réaliser au	Crédits
art (1)	Libelle (1)	(BP+DM+RAR N-1)	Tiues eiiiis	realiser au 31/12	annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	19 107,67	0,00	-19 107,67
10222	FCTVA	0,00	19 107,67	0,00	-19 107,67
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	19 107,67	0,00	-19 107,67
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00	19 107,67	0,00	-19 107,67
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	160 000,00	155 268,07		4 731,93
28135	Installations générales, agencements,	25 000,00	27 049,34		-2 049,34
28138	Autres constructions	15 000,00	13 911,00		1 089,00
28154	Matériel industriel	40 000,00	39 606,83		393,17
28182	Matériel de transport	75 000,00	72 087,91		2 912,09
28183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	1 473,27		526,73
28184	Mobilier	2 000,00	1 029,72		970,28
28188	Autres	1 000,00	110,00		890,00
тот	AL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	160 000,00	155 268,07		4 731,93
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	160 000,00	155 268,07		4 731,93
Т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	160 000,00	174 375,74	0,00	-14 375,74
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	1 124 337,48			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

## **CCPI - DECHETS MENAGERS - CA - 2021**

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	>
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la	2			Montant des remboursements N	
Nature	décision de	Montant maximum autorisé				
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	réaliser la ligne	au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant du  au 31/12/N
	de trésorerie (2)					
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	00'0	00'0
·						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie ou la date de la délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) II s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	
ILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

		A I Z	REFARIE	NA LAN	A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DELLE (NOIS 16449 ET 166)	75115	1013 1044	19 6						
•					Emprunts et	dettes à l'oric	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		ŀ			ľ	ľ	
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial Niveau Ta de taux actu	nitial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					00'0									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					00'0									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					00'0									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					00'0									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					00'0									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					00'0									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					00'0									

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe : V : variable simple , C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
  - (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre. (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

NNEXES IV	TTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE
IV – AN	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETT

## A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		1 - 71 4	יייי – ייבו שוויייים		ור טר       ני		יייייי (פטר איייייייייייייייייייייייייייייייייייי		) (sauce)			
					ú	iibi niits ei	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dù au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)		Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		00'0					0,00	0,00	00'0	00'0
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		00'0					00'0	00'00	00'00	00'0
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		00'0					00'0	0,00	00'00	00'0
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		00'0		00'0					00'0	00'00	00'0	00'0
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		00'0					00'0	0,00	0,00	00'0
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		00'0					00'0	0,00	00'00	00'0
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		00'0		00'0					00'0	0,00	0,00	00'0
1681 Autres emprunts (total)		00'0		00'0					00'00	0,00	00'0	00'0
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1687 Autres dettes (total)		0,00		00'0					00'00	0,00	00'00	00'0
Total général		00'0		00'0					0,00	00'0	0,00	00'0

<sup>(9)</sup> S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

<sup>(10)</sup> Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

<sup>(11)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(12)</sup> Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(13)</sup> Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

<sup>(14)</sup> Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

<sup>(15)</sup> II s'agit des intérêts dus au titre du comprat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666.

<sup>(16)</sup> Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	Ν	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3	

# A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable														
simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		00'0	00'0						0,00			00'0	00'0	00'0
Multiplicateur jusqu'à 3 ou														
multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		00'0	00'0						0,00			00'0	00'0	00'0
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	0,00
TOTAL GENERAL		00'0	00'0						0,00			00'0	00'0	00'0

<sup>(1)</sup> Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduité) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte. (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

<sup>(4)</sup> Indiquer la dassification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices rone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices

<sup>(5)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(7)</sup> Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

<sup>(8)</sup> Montant, index ou formule.

<sup>(9)</sup> Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

<sup>(10)</sup> Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(11)</sup> Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768

			– ANNEXES				≥
ELEMENTS	U BILAN – E	<u>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTR</u>	<b>IE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	LA REPARTITION	DE L'ENCOURS		A1.4
		A1.4 – TYPOLC	A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	TITION DE L'ENCO	URS (1)		
<u>e</u>	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et	(5) Ecarts d'indices hors zone	(6) Autres indices
Structure			ou zone euro ou écart entre ces indices		écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	euro	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	0,00	00'0	00'0	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné ( <i>cap</i> ) ou encadré ( <i>tunnel</i> )	Montant en euros	00'0	00'00	00'0	0,00	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	00'0	00'0	0,00	0,00	
	Montant en euros	00'0	0,00	00'0	00'00	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	00'0	0,00	0,00	
	Montant en euros	00'0	0,00	00'0	0,00	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours	0,00	00'0	00'0	00'0	0,00	
	Montant en euros	00'0	0,00	00'0	0,00	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	00'0	00'0	00'0	0,00	
	Montant en euros	00'0	00'00	0,00	00'00	00'0	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						00'0
	Montant en euros						00'00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	Ν
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

## A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

			ľ										
	Emp	Emprunt couvert					ll	Instrument de couverture	verture				
										Périodicité		Primes éventuelles	tuelles
instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début Date de fin du contrat du contrat	Date de fin du contrat	de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					00'0				0,00	00'0	00'0
Taux variable simple (total)		00'0					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		00'0					0,00				0,00	00'0	0,00
Total		00'0					00'0				00'0	00'0	00'0

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES EMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPER
---

## A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

				Effet de l'ir	Effet de l'instrument de couverture	ture			
Instruments de couverture		Taux payé	,	Taux reçu (7)	(7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	s depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)	runt (8)
(Pour cnaque ligne, Indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération Après opération de couverture	s opération couverture
Taux fixe (total)						00'0	00'0	0	
Taux variable simple (total)						00'0	00'0	0	
Taux complexe (total) (2)						00'0	00'0	0	
Total						00'0	00'0	0	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	2
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

# A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt			Organisme	Capital restant	Capital	Durée	Pério- dicité des rem-	Caract	Caractéristiques du taux	np	Coût de	Coût de sortie (10)	Annuité de l'exercice	l'exercice	CNE de
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	q <sub>0</sub>	réaménagé	résidu- elle		Type de taux (7)	N (8)	Niveau de la taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au <i>cl</i> 166 Refinancement de dette (3)					0,00	00'0						0	00'0	0,00	0,00	00'0
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	00'0								0,00	0,00	00'0

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle : T : trimestrielle : M : mensuelle , B : bimestrielle , S : semestrielle , X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F. fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) II s'agit des intérêts dus au titre du comtrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts deventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	<b>N</b>
ELEMENTS DIL DIL ANI LETAT DE LA DETTE LEMBOLINTS DENECOCIES ALL COLIDS DE L'ANINEE N	7 1 7

## A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

	_				
Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lleu)		Capital	00'0		
Annuité payée dan		Intérêts	0,00		
	1 N	l'exercice	00'0		
	1000	dû au 31/12/N	00'0		
Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Contrat renégocié			
Profil d'am et pério rembours		Contrat			
Nominal		Contrat renégocié (5)	00'0		
Non		Contrat initial	00'0		
	5	Taux act.			
	Contrat renégocié	Index (4)			
aux (2)	Taux (2) Type  Type  it taux  (3)				
Ĕ	Tar				
	Contrat initia	Contrat initial			
		Type de taux (3)			
Durée résiduelle en années		Con- trat : rené- al gocié			
rési a		Con- trat initial			
		renégocia- Organisme prêteur			
	Date de	renégocia- tion			
Date de	souscrip-	tion du contrat initial			
		d'emprunt	Total		

<sup>(1)</sup> Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

<sup>(2)</sup> Taux à la date de renégociation.

<sup>(3)</sup> Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

 <sup>(4)</sup> Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
 (5) Nominal à la date de renégociation.
 (6) Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

<sup>-</sup> Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

## A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

## A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	26-06-2010
CGCT):€	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Divers matériels	5	26/06/2010
L	Frais d'études	5	26/06/2010
L	Frais d'insertion	1	26/06/2010
L	Gros équipements mobiliers	10	26/06/2010
L	Licences et logiciels	3	26/06/2010
L	Matériel de bureau	5	26/06/2010
L	Matériel de transport	5	26/06/2010
L	Matériel de transport - BOM poids lourds/gros engins	10	26/06/2010
L	Matériel informatique	3	26/06/2010
L	Matériel technique	5	26/06/2010
L	Mobilier courant	5	26/06/2010
L	Outillage technique	5	26/06/2010
L	Plantations	10	26/06/2010
L	Réseau divers	10	26/06/2010
L	Constructions - Bâtiments	30	26/06/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

## A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
	PROVISION	NS ET DEPRECIA	TIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

<sup>(2)</sup> Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

## A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

<sup>(1)</sup> Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		10 300,00	I 5 087,00
16 Empr	runts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	es et transferts à déduire des ressources propres (B)	10 300,00	5 087,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	9 300,00	5 087,00
020	Dépenses imprévues	1 000.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 087,00	1 041 000,00	0,00	1 046 087,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

## **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	160 000,00	III 174 375,74
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	0,00	19 107,67
10222	FCTVA	0,00	19 107,67
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (2)	160 000,00	155 268,07
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28135	Installations générales, agencements,	25 000,00	27 049,34
28138	Autres constructions	15 000,00	13 911,00
28154	Matériel industriel	40 000,00	39 606,83
28182	Matériel de transport	75 000,00	72 087,91
28183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	1 473,27
28184	Mobilier	2 000,00	1 029,72
28188	Autres	1 000,00	110,00
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

_	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	174 375,74	0,00	1 124 337,48	0,00	1 298 713,22

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 046 087,00
Ressources propres disponibles	IV	1 298 713,22
Solde	V = IV – II (3)	252 626,22

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(3)</sup> Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

## A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de Date de la l'étalement délibération		Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00		

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

\ <u>\</u>	A7
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

## A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
  (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
  (3) Le chapitre 45 doit être défaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
  (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

AGIT ETAT BEG ENTI					
Modalités et date Désignation du bien d'acquisition		Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement	
Acquisitions à titre onéreux					
26/01/2021	26/01/2021 REPARATION DU COMPRESSEUR		0,00	5	
10/02/2021	ACQUISITION DE COMPOSTEURS POUR LA CCF	l 2 874,00	0,00	5	
17/02/2021	ACQUISITION DE CONTENEURS POUR DECHET MENAGERS	4 745,28	0,00	5	
17/03/2021	FOURNITURE ET POSE DE PROJECTEURS LED	OM 3 888,00	0,00	5	
31/03/2021	INSTALLATION DE PORTES ACCUEIL PUBLIC AC	17 196,00	0,00	10	
10/04/2021	ACQUISITION DE BENNES DE DECHETS	20 372,58	0,00	5	
27/04/2021	ACQUISITION DE COLONNES A VERRE	3 698,40	0,00	5	
05/05/2021	ACQUISITION ORDINATEURS POUR LES 2 DECHETTERIES	1 578,43	0,00	3	
28/05/2021	MEUBLE DE RANGEMENT POUR LES SACS POUBELLES	702,66	0,00	5	
19/07/2021			0,00	5	
19/07/2021			0,00	5	
19/07/2021	ACQUISITION DE COLONNES A VERRE	8 678,40	0,00	5	
19/07/2021	19/07/2021 ACQUISITION D UN NETTOYEUR HAUTE PRESS		0,00	5	
23/08/2021	ACQUISITION DE CONTENEURS A DECHETS	5 207,16	0,00	5	
23/09/2021	ACQUISITION DE BENNES DE DECHETTERIE	681,72	0,00	5	
17/12/2021	ACQUISITION DE CONTENEURS A DECHETS	6 408,72	0,00	5	
Acquisitions à titre gratuit					
Mise à disposition					
Affectation					
Mises en concession ou affermage					
Divers					
TOTAL GENERAL		98 718,58	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

## A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

### A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

	Produit des cessions	Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers			_				
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

### **SECTION D'EXPLOITATION**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
	TOTAL GENERAL	0,00	I 0,00

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
	'	ŕ
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
	TOTAL GENERAL	0.00

<sup>(1)</sup> Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement, (3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

### **RATIO**

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	N
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

# B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

p						_						_				_	
	Annuité garantie au cours de l'exercice	En capital		00'0					0.00	`					9,0		00'0
	Annuité gar l'e l'En intérêts (3)			00'0			00'0				0,00			00'0			
	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt																
	Catégorie d'emprunt	(7)															
	constaté te (6)	Niveau de taux															
1	Taux moyen constaté sur l'année (6)	x Index (4)															
ב ב	Та	x Taux a- (3) 5)						_	_	_	_						
בי בי	initial	ex Taux ) actua-				+											
2	Taux initial	Taux Index (3) (4)		_	_		_	_	_	_	_						
מאואם.	Périodi- cité des rem- bour-																
		duelle															
DILI - ETAT DES EMENONTS GANANTIS LAN LA NEGLE	Capital restant dû au 31/12/N			0,00					0.00					6	0,0		0,00
ם ו ו ב ו נ	Montant initial			00'0					00:0	•				6	9		00'0
	Organisme prêteur ou	chef de file															
	Objet de I'emprunt garanti																
	e de ation et nfil sement runt (1)	Profil															
	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Année															
	Désignation du bénéficiaire		Total des emprunts	contractes par des collectivités ou des	EP (hors logements	sociaux)	Total des emprunts	autres que ceux	contractés par des	collectivités on des	EP (hors logements	sociaux)	Total des emprunts	contractés pour des	opérations de	logement social	TOTAL GENERAL

<sup>(1)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

<sup>(2)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F. fixe ; V. sariable simple ; C. complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

<sup>(5)</sup> Taux annuel, tous frais compris.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

<sup>(7)</sup> Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(8)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

### B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	_\	√aleur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 111 408,33

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1711	0,00

<sup>(1)</sup> Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

<sup>(2)</sup> Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

### B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

<sup>(1)</sup> Indiquer l'article d'imputation de la subvention.(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

### **B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

<sup>(1)</sup> Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

<sup>(2)</sup> Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

### **B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en	Périodicité	Dette en capital à	Dette en capital	Annuité versée au
d'origine			années		l'origine	31/12/N	cours de l'exercice
8017 Subv	entions à verser en annuités	0,00	0,00	0,00			
8018 Autre	es engagements donnés	0,00	0,00	0,00			
Au profit d	l'organismes publics	0,00	0,00	0,00			
Au profit d	l'organismes privés (1)	0,00	0,00	0,00			
	TO <sup>-</sup>	0,00	0,00	0,00			

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

<sup>-</sup> l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

<sup>-</sup> la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

<sup>-</sup> la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

<sup>-</sup> la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;

<sup>-</sup> la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

### **B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au			
		en		l'origine	31/12/N	cours de l'exercice			
		années							
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00			
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00			
A l'exception de ceux reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00				
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00			
TOTAL					0,00	0,00			
	ntions à recevoir par annuités (annui e engagements reçus on de ceux reçus des entreprises ots reçus des entreprises	ntions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir) s engagements reçus on de ceux reçus des entreprises ots reçus des entreprises	en années ntions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir) s engagements reçus on de ceux reçus des entreprises nts reçus des entreprises	en années ntions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir) s engagements reçus on de ceux reçus des entreprises nts reçus des entreprises	en l'origine années  ntions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir) sengagements reçus onde ceux reçus des entreprises o,00 ant de ceux reçus des entreprises o,00 atts reçus des entreprises o,00	en années l'Origine 31/12/N  Intions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir) 0,00 0,00  In de ceux reçus des entreprises 0,00 0,00  Ints reçus des entreprises 0,00 0,00  Ints reçus des entreprises 0,00 0,00			

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

### B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

<sup>(1)</sup> Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

<sup>(2)</sup> Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<sup>(3)</sup> Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

### B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

<sup>(1)</sup> Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

<sup>(2)</sup> Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<sup>(3)</sup> Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	IV – ANNEXES	ΛI
	EMENTS D'INFORMATIONS -	C1.1

### C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMP	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	(3)	EFFECTIFS BUDG	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	EMPLOIS PT (4)
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général des services		00'0	00'0	00'0	0,00	0,00	00,0
Directeur general adjoint des services Directeur général des services techniques		00,0	00,0	00,0	00,0	00,0	00,0
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE TECHNIQUE (c)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SOCIALE (d)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SPORTIVE (g)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE CULTURELLE (h)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE ANIMATION (i)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE POLICE (j)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont désignement comptabilisés dans leur fillère d'origine.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

<sup>(4)</sup> Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à 10 % ETPT ; un a %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

<sup>(5)</sup> Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	N
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N CATEGORIES	CATEGORIES	SECTEUR	REM	REMUNERATION (3)	.ÑOO	CONTRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				00'0		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				00'0		
TOTAL GENERAL				00'0		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
  TECH : Technique.
  URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
  S : Social.
  MT : Médico-social.
  MT : Médico-technique.
  S : Social.
  MT : Madico-technique.
  CULT : Culturel
  CULT : Culturel
  CULT : Culturel
  PM : Police.
  OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

- (4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):
  3-5 article 3. 4 re filhe à accroissement remporaire d'activité.
  3-5 article 3. 4 re filhe à accroissement remporaire d'activité.
  3-5 article 3. 5 fem alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
  3-7 article 3. 2 fem alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
  3-7 : article 3. 2 fem alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
  3-7 : article 3. 2 fem alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
  3-7 : arbanca de manier de la carte d'activité ou à l'activité ou à l'activité ou à l'établissement en marière de create d'activité ou à l'établissement en marière de create d'activité ou à l'établissement en marière de creation d'activité ou à l'établissement en marière de creation activité ou à l'établissement en marière de creation d'activité ou de l'activité ou à l'établissement en marière de creation d'activité d'activité d'activité d'activité ou à l'établissement en marière de creation d'activité d'ac

- A : autres (préciser)
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est ittulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'Objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	•

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT	C2
FINANCIER	

### C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

<sup>(1)</sup> Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

<sup>(3)</sup> Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée,  $\ldots$  ).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

### C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES	6 C4
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	•

### C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

### 1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	13 698 421,09	11 688 727,07	0,00	11 688 727,07
RECETTES	13 698 421,09	13 563 250,24	0,00	13 563 250,24
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 920 039,00	3 663 409,03	6 858 363,00	10 521 772,03
RECETTES	10 920 039,00	5 922 849,17	2 380 820,00	8 303 669,17

<sup>(1)</sup> Cumul du BP, BS et DM.

2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET DECHETS MENAGERS / Numéro SIRET : 24360023600026						
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)		
EXPLOITATION						
DEPENSES	2 537 597,35	2 252 427,62	0,00	2 252 427,62		
RECETTES	2 537 597,35	2 116 495,33	0,00	2 116 495,33		
INVESTISSEMENT						
DEPENSES	1 284 337,48	122 207,76	1 041 000,00	1 163 207,76		
RECETTES	1 284 337,48	174 375,74	0,00	174 375,74		

BUDGET LOTISSEMENTS / Numéro SIRET : 24360023600059						
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)		
EXPLOITATION						
DEPENSES	4 243 108,07	1 142 267,29	0,00	1 142 267,29		
RECETTES	4 243 108,07	1 142 353,50	0,00	1 142 353,50		
INVESTISSEMENT						
DEPENSES	3 519 504,21	1 123 793,19	0,00	1 123 793,19		
RECETTES	3 519 504,21	1 133 088,15	0,00	1 133 088,15		

<sup>(1)</sup> Cumul du BP, BS et DM.

### 3 - PRESENTATION AGRÉGÉE

J-1 RESERVATION ASKESEE							
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)			
EXPLOITATION							
DEPENSES	20 479 126,51	15 083 421,98	0,00	15 083 421,98			
RECETTES	20 479 126,51	16 822 099,07	0,00	16 822 099,07			
INVESTISSEMENT							
DEPENSES	15 723 880,69	4 909 409,98	7 899 363,00	12 808 772,98			
RECETTES	15 723 880,69	7 230 313,06	2 380 820,00	9 611 133,06			
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	36 203 007,20	19 992 831,96	7 899 363,00	27 892 194,96			
TOTAL AGREGE DES RECETTES	36 203 007,20	24 052 412,13	2 380 820,00	26 433 232,13			

<sup>(1)</sup> Cumul du BP, BS et DM.

<sup>(2)</sup> Cumul des réalisations et restes à réaliser.

<sup>(2)</sup> Cumul des réalisations et restes à réaliser.

<sup>(2)</sup> Cumul des réalisations et restes à réaliser.